AVIS DE PUBLICITE

GRAND BESANÇON MÉTROPOLE
Mme Anne VIGNOT - Présidente
4 rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON
Tél : 03 81 87 88 89
SIRET 24250036100017

Grand Besançon Métropole
Grand Besançon Métropole
4 rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON
Tél : 03 81 87 88 89
agglomeration@grandbesancon.fr

Ville de Besançon
CAM2
2 rue Mégevand
25034 BESANCON
Tél : 03 81 61 50 50
besancon@besancon.fr

CCAS
CCAS
9 rue Pablo Picasso
25050 BESANCON Cedex 2039
Tél : 03 81 41 21 21
ccas@besancon.fr

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Organisme de droit public
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;
Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	**Modernisation des infrastructures de stockage et serveurs : fournitures et prestations associées**
Référence	2025-FCS-DSI-0098
Type de marché	Fournitures
Mode	Procédure ouverte
Code NUTS	FRC21
Lieu principal de livraison	DSI, La City, 2 rue plançon25000 Besançon
Durée	à compter du 01/10/25 Jusqu'au 01/04/31
Description	Consultation lancée par un groupement de commandes. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et forfaitaires
Code CPV principal	**48800000** - Systèmes d'information et serveurs La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
Quantité ou étendue	Valeur estimée hors TVA : 2 500 000,00 €
Options	Non
Reconductions	Non

Conditions relatives au contrat

Autres conditions	Conditions particulières d'exécution : L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat. Aucune clause de garantie financière prévue. Le contrat prévoit le versement d'une avance avec constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance. La caution personnelle et solidaire n'est pas autorisée. Les prix sont révisables. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges.

Conditions de participation

	Chiffre d'affaires annuel général : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles **Autorisation ou adhésion à une organisation particulière nécessaire pour les contrats de service** : Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner **Références sur des services spécifiés** : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat **Marché réservé :** Non
Critères d'attribution	Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 35 % : Prix 40 % : Valeur technique 20 % : Méthodologie 5 % : Performances en matière de protection de l'environnement
Offres	Remise des offres le **05/06/25 à 12h00** au plus tard. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro. Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres. Modalités d'ouverture des offres : Date : le 02/06/25 à 16h00 Lieu : DSI, La City, 2 rue Plançon, 25000 BESANCON
Dépôt	• **Déposer un Pli dématérialisé**

-

Renseignements complémentaires

Marché périodique :	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01 **greffe.ta-besancon@juradm.fr** Organe chargé des procédures de médiation : Tribunal administratif de Besançon 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 03 81 82 60 00 - Fax : 03 81 82 60 01 **greffe.ta-besancon@juradm.fr** Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées